

Le Courrier de Tychique

Correspondance à adresser à
M. Jean Marc Chabanon
168, Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N° 480

« Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de voir les choses, telles qu'on voudrait qu'elles soient, et non pas telles qu'elles sont en réalité. »

Bossuet « Traité de l'amour de Dieu et de soi-même »

**Dimanche 5 janvier 2014
Fête du Saint Nom de Jésus**

SE Mgr Lefebvre trahi après avoir été oublié.-

Dans le bulletin d'information du District de Suisse de la FSSP X – « *Le Rocher* » – n° 86 de décembre 2013 nous découvrons la narration d'un voyage en Terre Sainte de M. l'abbé Wuilloud, Supérieur du district de Suisse, avec un groupe de personnes.

Et, ô surprise, voici ce que nous lisons (p.31) « **Nous avons eu la joie de pouvoir célébrer la sainte Messe à la Synagogue !** » Et pour bien manifester sa désinvolture en pareille circonstance il ajoute : « *Que ceux qui peuvent comprendre, comprennent, que les autres aillent voir* » !

Nous allons donc « *aller voir* » ! Voici ce que disait Mgr Lefebvre :

« La « communicatio in sacris » est absolument interdite, absolument interdite. Quand il s'agit des prières, chants, même toucher l'orgue, c'est interdit, absolument interdit. Même si les paroles des prières sont des paroles orthodoxes et qui ne sont pas contraires à la foi catholique. Même comme cela, on n'a pas le droit parce que prier avec eux qui n'ont pas notre foi, qui n'ont pas la foi catholique c'est en quelque sorte communier avec eux dans leur foi à eux, dans une foi qui n'est pas catholique. Alors implicitement, c'est un acte contraire à la foi catholique et donc un acte qui vous met dans la situation de suspect d'hérésie. (...) Ça c'est un problème, un problème théologique, un problème que vous pouvez donc consulter... le Droit Canon, la « communicatio in sacris » dans le dictionnaire du Droit Canon, de Nase, vous verrez ce qu'il en dit ! » (Mgr Lefebvre – conférence – « La défense de la foi – 15 avril 1986)

Alors, on voit très mal comment on peut « *avoir la joie* » de célébrer la sainte Messe – qui, si je ne m'abuse, est le renouvellement non sanglant du sacrifice et de la mort du Christ – dans un lieu de culte spécialement affecté à ceux qui en ont été les auteurs...

De plus en plus, de jour en jour, on s'éloigne des enseignements du fondateur de la FSSP X, on sollicite ses paroles, on triture ses propos, on évacue ceux qui paraissent les moins malléables... Et on foudroie les prêtres et les laïcs restés fidèles à celui sans lequel l'Eglise ne serait plus qu'une péripétie historique parmi tant d'autres !

Une mauvaise nouvelle de plus.-

La lettre circulaire n° 2013 – 12/2 aux Supérieurs de Districts, Séminaires, Maisons autonomes de M. l'abbé Thouvenot, Secrétaire Général de Menzingen, comporte la déclaration suivante :

« Par ailleurs, la Lettre circulaire n° 2013 – 06/08 du 12 août 2013 comportait un avis au sujet d'un livre intitulé : « Son Excellence Mgr Lefebvre : nos rapports avec Rome », publié sans autorisation. Depuis lors, notre Supérieur général a écrit à notre confrère, Monsieur l'abbé Pivert, une lettre dans laquelle il interdit ce livre de diffusion – malgré une somme importante de textes de notre fondateur – au motif que son titre est trompeur et qu'il fausse la position qui fut celle de Mgr Lefebvre dans ses relations avec le Saint-Siège. Il lui a adressé une étude qui corrobore substantiellement son propre jugement, et que je vous prie de trouver ci-jointe. En conséquence, je vous demande de veiller à ce que ce livre ne soit plus diffusé dans nos chapelles, tables de presse et catalogues. »

Il faut dire que cet ouvrage gêne beaucoup ceux qui s'ingénient à « *faire rentrer la Tradition dans l'Eglise* » ! Le plus engagé de tous est un certain Jacques Régis du Cray, qui se fait appeler tantôt Côme de Prévigny, tantôt Ennemeond selon son humeur

ou les circonstances dans lesquelles il évolue. C'est une vieille connaissance. Il est d'autant plus en phase avec l'aile « *accordiste* » de la FSSP X qu'il s'est employé à la structurer. Membre actif du GREC, il y rencontrait le Père Lelong qui avait publié en 2011 un ouvrage intitulé « **Pour la nécessaire réconciliation** » ! Or c'est lui qui s'est chargé de faire la recension de l'ouvrage de M. l'abbé Pivert. Le 22 septembre 2013, il écrivait dans le « *Forum Catholique* », sous son pseudo d'« *Ennemon* » : « **J'ai lu et annoté la compilation récemment publiée par l'abbé Pivert** » On est donc en droit de penser que Mgr Fellay a fulminé cette condamnation sur les conseils avisés de ce simple laïc ! Mais avait-il vraiment besoin de cette confirmation ?...

Autre nouvelle... surprenante !

Le Prieuré de Munich – l'un des plus grands d'Allemagne- tient à préciser que : « **Nous célébrons tous les jours la sainte Messe dans le rite extraordinaire** » (<http://pius.info/zentren/539-stpiusx-kirchpatronabavariae>)

Il y a dans cette précision plus qu'un simple dérapage car il est clair que, dès lors, la FSSP X (Prieuré de Munich) rétrograde à un niveau inférieur la Sainte Messe... devenue « *extraordinaire* » – comme l'église issue du concile le prétend – par rapport à celle proclamée « *ordinaire* » !...

De petits signes en petits signes, apparemment anodins, on intègre donc l'œuvre de Mgr Lefebvre dans le caravansérail conciliaire ! Jacques Régis du Cray doit s'en réjouir !

Un prêtre de la Fraternité a adressé récemment une lettre ouverte à M. l'abbé Lorans « *Responsable du GREC et chargé de la communication de la FSSP X* » de laquelle j'extrais le passage suivant :

« *Sur Internet, les interventions prétentieuses, quoique déficientes, de M. Jacques Régis du Cray (Ennemon, Côte de Prévigny) qui, depuis 2007, n'a jamais « manqué l'occasion de se rendre aux réunions du GREC », font-elles partie de la communication officielle de la FSSP X ? Comment ce jeune homme, à la théologie tout aussi chétive qu'hautaine, aurait-il pu, seul, prétendre à exercer un rôle de censeur de la Tradition ? Ce professeur d'histoire qui disserte à tort et à travers sur l'esprit prétendu de Mgr Lefebvre, ne vous permet-il pas, M. l'abbé Lorans, à vous et à la Maison Générale, de « **préparer** » les **opinions** en disant tout haut ce que vous pensez tout-bas ? Est-ce vraiment de son propre chef qu'avec mesquinerie il s'acharne à dénigrer un évêque persécuté et exclu, qui a eu le malheur d'aimer la vérité comme il faut ? » (Site : « Un évêque s'est levé »)*

Préparer les opinions ?

Plus personne de sensé ne peut en douter aujourd'hui ! C'est bien cette opération qui est entreprise par la hiérarchie de la Fraternité.

Mais, un telle manœuvre comporte des risques que les plus lucides ne prévoient pas toujours. Telle fut le cas de la maladroite intention demandée par Mgr Fellay pour sa quatrième croisade du Rosaire – « *Pour un retour de la Tradition dans l'Eglise* » – qui souleva un tel tollé qu'il fallut la corriger à la hâte par une formule tellement embarrassée qu'elle ne fit qu'aggraver la maladresse !

Et puis, une nouvelle « *dernière minute* » vient de voir le jour sur Internet ! Elle concerne l'ahurissante précision du Prieur de Munich : « *Nous célébrons tous les jours la sainte messe dans le rite extraordinaire* ». Les réactions ayant sans doute été musclées, cette information a été retirée de la toile !

Tout cela est extrêmement grave ! On est en plein désarroi ! On ne maîtrise plus rien ! Le consensus longtemps maintenu par une autorité non seulement aimée mais respectée a volé en éclats ! Le désordre et la confusion l'ont remplacé !

A vue humaine, aucune solution satisfaisante n'est envisageable. Il ne reste qu'un palliatif et, plus que jamais, une prière fervente et confiante.

Je diffuse, en pièce jointe, un texte qui date de 1971, et qui semble répondre à l'angoisse des amis les plus cruellement affectés par les palinodies menzingiennes.

Dernière minute : M. l'abbé Mathieu Salenave, Prieur à Sierre (Suisse) vient d'être démis de toutes ses fonctions dans le district de Suisse. Un de plus !...